

# L'ÉPINE Des mesures compensatoires au Parc solaire

Dans le cadre du développement du parc solaire de l'Épine et en compensation des espaces défrichés, un partenariat a été conclu entre Engie Green et l'Association Forestière pour l'Amélioration des Boisements (AFAB) afin de procéder à différentes opérations de reboisement et d'améliorations sylvicoles. La visite de ces mesures compensatoires avait lieu à l'Épine le 7 février.

## LE PARC SOLAIRE

La naissance de ce parc solaire a été une démarche de longue haleine. Il y a 10 ans, Engie démarchait la commune pour son implantation. En 2013 les premières études de diagnostics sont lancées. Le projet fera l'objet de 5 ans d'études et de concertation et il aura besoin de 5 autorisations administratives différentes.

« Comme c'était un projet commun, Engie/municipalité, cela nous a permis de tenir la distance et de faire face aux ajustements » précise Romain Verron, Responsable Développement Paca pour Engie Green.

Le parc s'établit sur du foncier public et il est réversible. Un accord de 40 ans a été signé entre Engie et la commune,



Sur le plateau, à droite, on voit les 2 emplacements défrichés pour y installer le parc photovoltaïque de L'Épine

une fois les panneaux enlevés les terres redeviendront des prairies classiques, mais durant tout le temps de l'exploitation elles seront néanmoins pâturées par des troupeaux locaux. Ce projet prend à la forêt communale, de 2 500 hectares, une quarantaine d'hectares qui ont dû être défrichés pour y implanter les 70 470 panneaux

photovoltaïques installés sur 3 915 structures en acier galvanisé. La production de 42 000 MWh annuelle permettra d'alimenter 19 300 personnes, soit 75% des habitants de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch ! Sa mise en service est prévue fin 2023. Le parc permettra d'éviter près de 13 400 tonnes de CO2 par an et remboursera sa dette carbone en 4 ans, soit plus de 30 ans de production à zéro émission carbone.

## LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Pour les collectivités ce n'est pas neutre : 130 000 € pour la commune, 80 000 € pour la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch et 50 000 € pour le Département. Sur les Hautes-Alpes c'est le 5<sup>ème</sup> projet de ce type et 5 autres sont actuellement en développement, à des degrés d'avancement divers, sachant qu'il faut à minima entre 5 et 10 ans pour faire aboutir chaque projet.

## RENDRE À LA FORÊT CE QUI A ÉTÉ PRIS

« On a détruit un peu de forêt d'où les mesures compensatoires mises en œuvre

par Engie Green. Ces améliorations sylvicoles ont été effectuées sur les forêts sur L'Épine mais aussi sur d'autres communes, Ribeyret, Chabestan, Veynes, Montclus, Montjay, Saléon, Montmaur, Nossage et Bénévent... les plus lointaines étant Les Orres et Orcières » explique le Maire de L'Épine, Luc Delaup.

## AU TOTAL

Ce sont 30 mesures sylvicoles différentes qui auront été menées et seront terminées avant que le parc ne fonctionne pour un coût de 1,5 M€ budgétés par Engie Green, dont 500 000 € à destination des forêts privées via l'Afab pour 15 opérations.

Les travaux compensatoires ont débuté en 2021. Ces mesures profitent pour les deux-tiers à des forêts communales via l'ONF, et pour le tiers restant à des forêts privées. Cela a permis à des propriétaires de pouvoir bénéficier de travaux de reboisement ou d'améliorations sylvicoles sur leurs parcelles. D'où le partenariat établi par Engie avec l'Afab, l'Association Forestière pour l'Amélioration des Boisements.



L'ensemble des élus et des responsables d'Engie, de l'Afab et d'autres structures qui ont participé aux mesures compensatoires, ainsi que quelques propriétaires